



L'art d'éco... consommer !

la newsletter du Réseau Eco-consommation

L'actu du Réseau

Dossier

Agenda

En bref

[contact](#) [s'inscrire](#)

Numéro 12 [février 2006] - dossier <publicité & RTBF>

Vous ne parvenez pas à imprimer cette newsletter correctement ?

Utilisez [Firefox](#) (logiciel libre) ou téléchargez la [version PDF](#) de cette page (270 Ko).

edito



Charleroi sous la neige

C'est très poétique de voir Charleroi sous la neige en ces jours de froid piquant, cela console de la grisaille ! Quand on se rend compte qu'il s'agit des nuages de fumée issus des industries sidérurgiques des alentours qui se rabattent sur la ville, quand on voit sur le site «irceline» (www.irceline.be) que la concentration de particules fines atteint à Marchienne au Pont quatre fois la norme admissible, on se dit que l'habit ne fait pas le moine.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la pollution augmente de jour en jour. Les médias alertent bien le public, diffusent de bons conseils et nous proposent de lever le pied et surtout de laisser la voiture au garage.

Cependant, dans ces situations de pollution aiguë, les bons conseils sont insuffisants. Le trafic ne diminue pas, l'alerte atmosphérique persiste. Jusqu'où allons nous sacrifier la santé, à court terme comme à long terme ?

Luc Hens, professeur de la VUB, spécialiste de l'environnement, interrogé dans Le Soir, affirme «le coût est la seule manière d'influencer les comportements». Pourtant il est aussi possible de prendre des mesures qui ne pénaliseraient pas les plus démunis, mais amèneraient tout le monde sur le même pied, sur deux pieds,... à devoir se passer quelques jours de voiture... et à se retrouver dans les transports publics.

Outre leur effet sur la pollution atmosphérique, des mesures de limitation de la circulation pourraient aussi susciter une prise de conscience collective, amener les gens à se «débrouiller», à recréer des réseaux d'entraide, à reprendre possession de la rue, à retrouver un peu de silence ! Pourquoi pas ?

Thérèse Snoy



actualité

Un geste par mois... un geste pour moi : les résultats 2005 !

1093 participations au geste du mois ont été enregistrées en 2005. Tous les résultats ont été transformés en une mesure commune : l'empreinte écologique.



Les participants économisaient déjà près de 56 ha par an d'empreinte écologique par rapport à des personnes plus "gaspilleuses". Grâce à l'adoption ou au renforcement de certains gestes au cours de l'année, ils ont encore fait progresser cette économie annuelle de 7,7 ha.

Plus pratiquement, ce total est notamment composé de 4 tonnes de déchets non produits et de 50 tonnes de CO2 non émises. Sur ces deux points, l'amélioration au cours de l'année a été de 177 kg de déchets et 4 tonnes de CO2.

Tous ces résultats ont été atteints par de petits gestes faciles à appliquer au quotidien, et qui sont aussi souvent synonymes d'économies financières. On a parfois l'impression qu'une simple action ne changera rien. On voit ici que c'est tout le contraire !

Les résultats complets sont disponibles sur www.ecoconso.be

La campagne reprendra de plus belle en mars, avec pour objectif de faire encore mieux ! Si vous souhaitez être averti de la mise en ligne du geste de mois de mars, [laissez-nous votre adresse électronique.](#)



actualité

Ça passe par ma commune



Exactement 10 mois avant les élections communales d'octobre 2006, un collectif d'associations lance la campagne « Ça passe par commune » (le pendant communal de "ça passe par moi"). L'objectif de la campagne est de favoriser des engagements concrets des pouvoirs publics locaux en faveur d'un développement durable, social et solidaire.

Vous souhaitez interpeller votre commune sur ses actions en matière de commerce équitable, d'éco-consommation, d'économie solidaire... ? Participez à la formation ! Deux dates **au choix** : le 17 ou le 18 février.

Six ateliers sont prévus :

1. L'eau, un bien commun(al) ;
2. Ma commune prend des engagements pour Kyoto ;
3. Ma commune consomme équitable ;
4. Ma commune favorise une économie sociale et solidaire ;
5. Pour une culture citoyenne et participative ;
6. Ma commune, ce n'est pas le bout du monde.

Infos & inscriptions : eric.allaer@mdmoxfam.be | www.capasseparmacommune.be



Dominique Streel nous a quittés

Connu pour ses combats contre la mauvaise gestion des déchets, des décharges et des sites pollués, Dominique Streel l'était peut-être moins dans son rôle d'éco-consommateur résolu.

Dès le début de l'existence du Réseau Eco-consommation, il avait soutenu personnellement nos initiatives, suivi nos débats et relayé nos messages, en tant

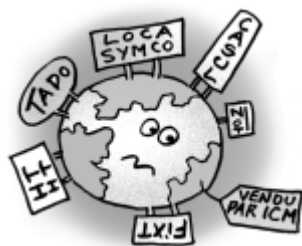


que membre effectif. Il s'attachait au fait que la seule vraie prévention des déchets, c'était d'agir sur les modes de consommation au stade des achats de produits, de leur usage et de l'ensemble des comportements quotidiens. Il mettait chacun devant ses responsabilités et en particulier le pouvoir politique qui rechignait à mettre en œuvre une véritable politique des produits.

Tout dernièrement, nous l'avons vu encore batailler à la Commission des déchets en faveur d'une définition exigeante de la prévention et il arborait pour notre grand plaisir un T-shirt du Réseau.

Nous regrettons le départ de cet homme de conviction, dont les opinions en dérangent beaucoup mais stimulaient aussi nos méninges trop douillettes. Nous ferons vivre son souvenir en poursuivant sans défaillance notre chemin vers un mode de consommation vraiment « soutenable » et transmissible à nos enfants.

dossier



« La RTBF est aussi la nôtre » ! Appel à (ré)action citoyenne !

Il y a des zones d'action citoyenne qui sont particulièrement peu occupées ! C'est le cas de la « consommation » médiatique. Tous les jours, nous sommes des consommateurs de médias. Que nous le voulions ou pas, ils nous influencent dans nos opinions, nos attitudes et nos actes.

La publicité l'a bien compris, qui envahit copieusement la presse écrite et audiovisuelle.

Or il existe peu de réaction et d'action citoyenne pour promouvoir et faire respecter le caractère éducatif de ces médias. C'est particulièrement flagrant par rapport à la radio et télévision alors qu'il subsiste heureusement un pan de celles-ci qui est public.

C'est pourquoi, nous apprécions particulièrement le courage et la ténacité d'un homme qui, inlassablement depuis plus de 10 ans, poursuit une action citoyenne de vigilance par rapport à la RTBF. Il s'agit de Bernard Hennebert qui vient de publier aux éditions ADEN un livre intitulé : "La RTBF est aussi la nôtre".

Son objectif : mobiliser les auditeurs et tous les citoyens francophones belges à l'heure où le contrat de gestion de la RTBF est en renégociation, de façon à défendre le rôle éducatif et citoyen de ce « service public ».

Sur son site www.consoloisirs.be, il tient un agenda précis de l'actualité et vous propose différents rendez-vous et occasions de participation au débat sur la RTBF.

Les enjeux

De quoi s'agit-il ?

De façon générale, il s'agit de savoir quelles obligations découlent du caractère de «service public » de notre RTBF : objectif général, pluralisme, rôle éducatif et «civique», écoute et réponse aux citoyens, protection vis-à-vis de la publicité,... Tout cela peut figurer dans le contrat de gestion. Celui-ci peut être plus ou moins flexible ou détaillé. Première tendance observée : la pression de la direction pour qu'il soit plus flexible. C'est ce que B.Hennebert dénonce, estimant que sans précisions sur les règles, la « marchandisation » va s'accroître.

La valeur de l'audimat ? Même à la RTBF, l'audimat devient déterminant pour la direction pour placer (ou supprimer) une émission dans le programme. S'il est bien sûr intéressant de mesurer l'intérêt des téléspectateurs et de chercher à leur plaire par des émissions attractives, il est navrant de voir comment certaines émissions sont repoussées en fin de soirée ou carrément supprimées. «Faut-il faire des émissions pour des minorités ?» demande l'administrateur délégué de la RMB (régie publicitaire de la RTBF) et il poursuit :«il n'y a pas de honte à faire du populaire et du divertissement». Si on peut lui donner raison sur cette deuxième affirmation, on ne peut suivre le raisonnement selon lequel seules les émissions qui rallient une majorité (mais laquelle ?) ont droit à l'existence. Au nom du «divertissement», des émissions comme Autant savoir, L'Hebdo, Au nom de la loi et même le fameux «Strip Tease», ont été supprimées alors même qu'elles ralliaient un large public belge.

La place de la publicité est au cœur du débat. Actuellement, la RTBF est financée à 75 % par la dotation de la Communauté française et à 25 % par la publicité. Ce verrou va-t-il sauter? On en parle aussi ; la «RMB» semble avoir une lourde influence sur les programmes. Or, d'après une étude de l'ULB, (prof. François Heinderyckx), la pression publicitaire ressentie par le téléspectateur est similaire à celle des chaînes privées, dans la mesure où elle se place sur les heures de grande écoute (journaux parlés et télévisés). Le comble, c'est que cette publicité fait baisser l'audience de certaines émissions, par exemple lorsqu'elle suit le JT et fait attendre le spectateur avant de passer à la suite du programme. On peut estimer que la publicité permet de financer l'institution, mais on peut aussi se demander combien la RTBF dépense pour faire sa propre publicité. Le dernier feuillet «7ème ciel» ne s'est-il pas dévoilé sur des affiches dans les gares de la SNCB et par des spots radio multiples ? Ces dépenses là sont-elles justifiées?

La publicité pourra-t-elle devenir «implicite», c'est-à-dire être intégrée dans le déroulement des films et feuillets ? Cette question est aussi à l'ordre du jour. Enfin, il est question de supprimer la «protection» de cinq minutes avant et après sans publicité dont bénéficiaient les émissions enfantines. Il paraît que c'est inutile puisque les enfants regardent quand même plein d'autres émissions et voient la publicité par ailleurs. Il n'empêche que c'est encore un verrou qui saute pour ceux qui choisissent un usage programmé de la télé pour leurs enfants.

Nos propositions

Bernard Hennebert fait un certain nombre de propositions intéressantes en faveur d'émissions éducatives, d'agendas culturels,... à découvrir dans son livre. De notre côté, permettons nous de rêver à des émissions qui soutiendraient les démarches de consommation responsable, de façon récurrente.

Quelques émissions de grande écoute font souvent passer des messages d'éco-consommation, comme «Tout autre chose» sur La Première (radio) ou «Une brique dans le ventre» sur la Une (télé). Malheureusement, ces émissions sont presque l'exception confirmant la règle.

Pourquoi pas dès lors, avoir une rubrique du « bon geste » pour l'environnement, le climat, la santé,... qui reviendrait régulièrement sur l'antenne et sur l'écran, avec des exemples de réalisation, en faisant participer les consommateurs volontaires, et en démontrant le plaisir et le confort retiré de ces comportements positifs. De même, l'obligation du contrat actuel prévoyant des émissions d'éducation aux médias, doit être maintenue et surtout mise en pratique. Enfin, nous pensons évidemment que la publicité doit être drastiquement limitée sur les chaînes publiques, et aussi ne pas interrompre continuellement le déroulement des programmes, ni les retarder.

La maîtrise de l'usage d'un produit ou d'un service doit être possible et accessible à tout citoyen consommateur. Or nous la perdons de plus en plus au travers des moyens de diffusion multiples de la consommation. La faire respecter dans un service public semble vraiment un minimum à exiger!

Pour en savoir et en faire plus :

Deux pétitions rassemblent des signatures:

- l'une pour réguler la pub à la TV, à l'initiative du RAP: <http://5minutes.agora.eu.org> ;
- l'autre sur la nécessité de plus d'émissions sur l'éducation, par Changement pour l'Egalité, <http://www.changement-egalite.be/>

En savoir plus sur la publicité en général ?

Voyez à ce sujet notre [précédent dossier](#). Nous aurons également l'occasion de revenir sur le sujet dans le courant de l'année !

Dossier rédigé par [Thérèse Snoy](#)



agenda



L'agenda reprend les activités dont le Réseau Eco-consommation a connaissance. Tous ces événements se déroulent en Belgique, sauf indication contraire. Ces événements sont classés par ordre chronologique.

Le salon des mandataires. Organisé à l'initiative du Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, la première édition du "Salon des Mandataires" aura lieu au WEX à Marche-en-Famenne les 17 et 18 février 2006. Il s'adressera aux mandataires des communes et des provinces, ainsi qu'à toutes les personnes actives dans les secteurs publics en Wallonie. Vous y retrouverez également le stand de la campagne "ça passe par ma commune" ! Plus d'informations sur www.wex.be (ou [ici](#) en PDF).

Devenir intervenant éducatif en santé et environnement ? Formation gratuite pour devenir intervenant éducatif en santé et en environnement dans les écoles, les communes, les provinces, les entreprises, les associations... Durée: 13 semaines de cours et 3 semaines de stage, du 16 février 2006 au 30 juin 2006. Séance d'information le jeudi 9 février 2006 à 14 h aux Rivageois (Liège) (apporter son CV). Formation réservée aux demandeurs d'emploi. Infos : 04 254 76 21 | formation_cerise@hotmail.com | www.formation-cerise.be

Vous êtes intéressés par l'animation d'enfants et le thème de la mobilité durable vous interpelle? Journée de formation le 24 février de 9h30 à 17h à Namur et présentation du nouveau carnet de formation, accompagné d'un DVD. PAF : 15 € (dem. emploi : 10). Formation ouverte à tous. Organisation : Institut d'Eco-Pédagogie, en partenariat avec Inter-Environnement Wallonie. Inscription souhaitée avant le 20 février. Infos : 04 366 38 18 | ee-iep@quest.ulg.ac.be | www.institut-eco-pedagogie.be.

Changements de comportements : colloque. Pour affronter les enjeux de ce XXIème siècle, des changements de comportements sont incontournables. Mais comment changer les comportements ? Quels comportements changer pour permettre un accès juste aux ressources, protéger l'environnement, instaurer un commerce plus équitable, préserver la santé de tous, etc. Deux journées pour avancer dans ces questions en partageant expériences et cadres de références théoriques. Les 16 et 17 mars 2006 à Namur.



Infos : www.reseau-idee.be | info@reseau-idee.be | 02 286 95 70

Life, le salon santé & mieux-vivre au Heysel, du 17 au 19 mars 2006. Les thèmes du salon sont : medical - nutrition - thalasso - beauty - sport & adventure - home & health. Le Réseau Eco-consommation sera présent dans la partie home & health, pour tout ce qui touche aux pollutions intérieures et à l'éco-consommation, bien sûr.



Nous offrons une entrée gratuite pour deux aux **100 premières personnes** qui nous contacteront au 071 300 301 ou via info@ecoconso.be !

Formation : outils et techniques d'animation pour sensibiliser au développement durable au travers de l'alimentation. Les 24, 25 et 26 mars 2006 en résidentiel à Liège. Formation à destination des animateurs et animatrices. PAF : 60€. Infos & inscriptions (avant le 13 mars 2006) : 04 250 75 00 | www.education-environnement.be/crie | crie.liege@swing.be

- - -

Vous souhaitez annoncer un événement ?

Envoyez-nous vos informations sur rdebruy@ecoconso.be, de préférence sous une forme résumée. La rédaction se réserve le droit de publier les annonces qui lui parviennent.





en bref

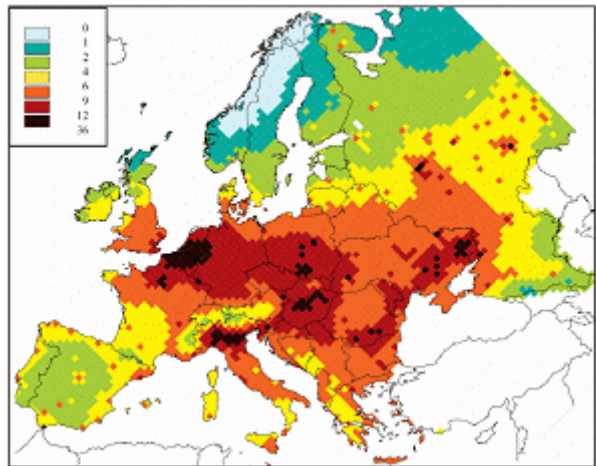
IEW engage Secrétaire général(e)

Inter-Environnement Wallonie, ONG environnementale regroupant plus de 140 associations en Région wallonne recherche son (sa) Secrétaire général(e) (direction). Intéressé(e) ? Plus d'informations sur www.iewonline.be (PDF) | 081 25 52 80. Réponse avant le 10 février.

Enfin l'envol du FAP en Belgique ?

Le FAP - ou filtre à particules - est le complément indispensable des voitures roulant au diesel.

Il permet en effet d'éliminer presque entièrement les particules nocives émises par ces derniers. Ces particules polluent l'atmosphère, causent des problèmes respiratoires et réduisent statistiquement l'espérance de vie moyenne en Europe de 8 mois (et de un à trois ans pour la Belgique!). Bien sûr, l'automobile - au diesel - n'est pas la seule productrice de particules, mais elle y contribue.



Ces filtres sont actuellement peu répandus chez nous et ne sont actuellement disponibles que sur certains modèles, presque tous au-delà des 15.000 €. Le Gouvernement fédéral pense donc lancer une déduction fiscale pour assurer la promotion du FAP. Plusieurs annonces dans la presse ont déjà été faites (notamment par le Premier ministre) mais actuellement, il n'y a pas encore de critères précis concernant cette déduction. On espère qu'elle sera centrée sur les petits modèles, afin de combiner faible émission de CO2 et faible émission de particules. Il restera encore le problème des NOx pour le diesel. Sans oublier la diminution des ressources naturelles, bien sûr.

Liste indicative des véhicules équipés d'un FAP en France : www.moteurnature.com | liste officielle des véhicules disponibles en Suisse : www.energieetikette.ch

Infos "particules" par le SPF environnement : <https://portal.health.fgov.be> (cliquer sur le lien ou chercher "particule" via le moteur de recherche du site).

Graphique: réduction de l'espérance de vie, en mois, due à l'exposition aux particules fines (2000) [source: [SPF santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement](#)]

Prime au compostage à Berchem-Sainte-Agathe

Tout achat de matériel destiné au compostage à domicile sera remboursé à hauteur de 50% pour tout montant ne dépassant pas les 100 euros. La prime existait déjà mais la commune bruxelloise la relance, la majorité des habitants ignorant visiblement l'existence de cette mesure [Source: www.dh.be]

Prime anderlechtoise pour citernes d'eau de pluie et toitures vertes

Pour les citernes à eau de pluie, la prime s'élève à 20% du coût (avec un maximum de 500 euros) de l'installation ou de la rénovation. Pour les toitures vertes, vous avez droit à une prime de 7,5 euros par m2 pour l'installation d'une toiture verte extensive et à une prime de 15 euros/m2 pour l'installation d'une toiture verte intensive. Primes à destination des locataires et des propriétaires d'un logement implanté à Anderlecht. Ces primes sont cumulables avec d'autres aides à concurrence de 90% du coût [Source: www.dh.be]

Jouer avec la faim dans le monde ?

Food Force est un jeu vidéo, présenté comme le «premier jeu vidéo humanitaire éducatif». Il vient d'une initiative du programme alimentaire mondial de l'ONU. Il est destiné à sensibiliser les enfants au problème de la faim dans le monde. Le jeu est téléchargeable gratuitement en anglais sur le site officiel : www.food-force.com. Le

site officiel propose également des informations sur les crises actuelles et des documents pour aider les professeurs à traiter le sujet en cours. (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Food_Force)

Poulet, ananas et conséquences environnementales

Le Crioc a analysé les différentes pollutions générées par plusieurs préparations de poulet hawaï (préparation maison, en conserve, en boîte plastique...). Le résultat est édifiant ! L'incidence de la recette varie très fort en fonction du choix de préparation que l'on fait. Les valeurs oscillent entre 200g et plus de 3 kg de CO2 par portion, entre 137 g et 633 g pour les déchets, entre 15.000 km et 60.000 km pour le transport et entre 442 kcal et 1.128 kcal pour la valeur énergétique. Quand on dit que les choix du consommateur peuvent être déterminants... Plus d'infos sur www.crioc.be

L'horreur en boîte du mois

Aaaaaaah le beau spécimen que voilà ! Mais qu'est-ce ? Un conteneur rempli de balles de tennis ? Un suppositoire géant ? Que nenni ! La merveille ci-contre est un paquet de chips.

Mais qu'a-t-il de particulièrement chatouilleux d'un point de vue environnemental ? Tout d'abord l'emballage, en plastique épais et résistant, qui représente à lui seul 20% du poids total. Le producteur craint-il que la concurrence, époustouffée par tant de génie, veuille écraser rageusement ses paquets de chips à coup de rouleaux compresseurs ? Ou bien voulait-il protéger le croquant subtil de ses tuiles apéritives des assauts de l'environnement, de plus en plus pollué (notamment par des produits aussi durablement idiots) ?



Non, en fait, ce doit être pour protéger les chips tout au long de leur long voyage, car ces joyaux de la consommation intelligente et responsable sont fabriqués au... Mexique ! Sisi, vous avez bien lu, au Mexique, soit un trajet de plus de 9000 kilomètres, tout ça pour des chips. Certes la pomme de terre est originaire du continent américain mais cela fait quand même quelques siècles qu'on la cultive chez nous... Peut-être devrait-on informer le fabricant de cette fabuleuse découverte agricole ?

On n'insistera pas sur le fait que l'emballage n'est pas repris dans le schéma de collecte des plastiques. Il est, de toutes façons, composé de trois plastiques différents, ce qui nuit à son éventuel recyclage. Oh, bien sûr, ce n'est pas le seul exemple de gaspillage au rayon des « crasses » apéritives, mais celui-ci cumule un peu tous les défauts.

- - -

Web & publications

La déchethèque : la Médiathèque vient d'éditer la "Déchethèque", une brochure proposant une sélection d'une cinquantaine de médias (vidéo, DVD et cédérom) présents dans leurs collections, traitant du thème des déchets au sens large, avec de nombreuses pistes d'actions et conseils. Un avis est donné pour chaque média sélectionné.

Vous pouvez télécharger cette brochure sur le site www.lamediatheque.be (PDF | 2.5 Mo)



Réseau Eco-consommation, boulevard de Fontaine 27 à 6000 Charleroi
Permanence téléphonique : 071 300 301 / Fax : 071 654 879
Web : www.ecoconso.be / E-mail : info@ecoconso.be
Dessins : Gérard Thèves - corrosive@swing.be

Editeur responsable : Thérèse Snoy - tsnoy@ecoconso.be
Secrétaire de rédaction : Renaud De Bruyn - rdebruyn@ecoconso.be

Toute reproduction autorisée moyennant mention des sources

